

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Mai
2025

n° 16



TRAVAUX : ON AVANCE ! → Pages 5 à 8



VOTRE SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ → Pages 6 à 8



CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS → Page 18



BUDGET 2025

**RIGUEUR ET
VOLONTARISME**

→ Page 4

CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE !



Éditorial

Pierre-Louis RUYANT
Maire de Vieux-Berquin

Chères Vieux-Berquinoises, Chers Vieux-Berquinois,

Alors que le printemps voit fleurir les premiers bourgeons, l'année 2025 voit fleurir les derniers projets de notre mandat. Vous aurez l'occasion de découvrir dans cette lettre municipale, la présentation du dernier budget, et j'aurai l'occasion de vous en donner quelques explications dans quelques lignes.

Avant tout je tiens à remercier Nicolas BEVE, qui après 5 ans à nos côtés en tant qu'élus municipal puis adjoint au maire, à fait le choix pour des raisons professionnelles et personnelles de quitter ses fonctions. Les délégations qui étaient les siennes ont donc pu être redistribuées aux autres adjoints et nous avons fait le choix, de réduire le nombre d'adjoints de la commune à 5 et de ne pas redistribuer l'enveloppe budgétaire allouée à ses indemnités.

La vie d'un groupe n'est que le reflet de la vie, et se construit auprès des chemins de chaque personne qui y contribue. Je ne doute pas que la douce musique d'une discorde et d'un groupe qui « *n'est pas fiable* » va se faire retentir, mais ma philosophie de priorité à l'humain, du bien être des élus n'est que le reflet de la réalité.

Chacun de nos élus s'engage dans la mesure de ce qu'il peut et cela entraîne des choix de vie. Alors certes le groupe majoritaire, a vu passer différents élus. Je ne peux m'empêcher d'avoir une nouvelle fois une pensée pour Bertrand DENEUEGLISE et Benoit DUBUS, qui nous ont quittés trop tôt, ni même pour ceux pour qui la santé ne leur a pas permis de s'investir à la mesure ou il le souhaitait. Je ne peux que remercier les élus qui ont pris une retraite bien méritée après un engagement sans faille à vos côtés.

2025 : UNE CONCRÉTISATION DES DERNIERS PROJETS

Comme vous le savez la mandature touche à sa fin et viendra plus tard, le temps du bilan mais 2025 est encore une année d'action.

La mise en place de la salle de musique est entrée dans sa phase opérationnelle, les appels d'offres sont validés, et les travaux commencent dans les temps et comme j'ai pu m'y engager les clés seront confiées à l'harmonie municipale cet automne. Le logement d'urgence prendra place au 3 rue de la mairie après une série de travaux et de mises aux normes. Ces investissements seront accompagnés d'un engagement total au côtés de nos écoles avec la réfection cette année encore d'une nouvelle classe pour l'école Léonard de Vinci, et de la salle de garderie pour l'école du Droghout. Cette année verra aussi la poursuite de travaux d'isolation pour les bâtiments communaux afin de poursuivre la réduction des dépenses énergétiques au profit du financement d'autres projets. N'oublions pas un volet important avec la sécurisation de nos routes. Celle-ci mise en place sur la RD947, et d'ici peu sur les rues de Bailleul, du bois et sur la route d'Hazebrouck.



UN ENGAGEMENT AU PLUS PRÈS DE NOS ASSOCIATIONS

Notre engagement auprès des associations du village se fait en trois étapes.

Un premier étage de subvention de fonctionnement et qui a pour objectif d'accompagner nos associations dans leur fonctionnement afin que l'engagement qu'ils ont pour notre ville, nos habitants, leurs adhérents soit possible et cette année encore en appliquant le règlement mis en place, c'est avec un grand plaisir qu'un budget de 31 800€ leur est attribué.

Un deuxième étage de subvention exceptionnelle qui a pour but d'aider une association à se lancer ou à investir pour son développement, pour son fonctionnement ou pour nous divertir avec 1500€ accordés à trois associations cette année. Pour rappel depuis 2023, c'est 6 associations par an qui peuvent se voir accorder une subvention de 500€ maximum.

Un troisième étage qui cette fois est lié aux événements que nos associations nous proposent avec un partenariat entre la commune et une association sur un événement en particulier. Un partenariat qui a pour but de faire rayonner la ville avec des manifestations qui rassemblent au-delà de nos frontières, communales et même nationales. Lors du dernier conseil municipal, malgré certaines réticences du groupe minoritaire, c'est finalement à l'unanimité que nous avons accordé 3 partenariats pour 3 manifestations.



2025 : UN BUDGET BIEN MAÎTRISÉ ET SÉCURISÉ

Avant d'aborder le volet du budget 2025, il me faut vous préciser le bilan financier 2024. Et c'est une nouvelle fois une excellente année pour notre commune. Marqué par les nombreux efforts de gestion, d'économies de fonctionnement notre bilan 2024 se ponctue par une épargne de gestion de plus de 320 000€, une stabilité acquise depuis 2022 année de son augmentation. Cette année encore nous financerons l'investissement en prélevant plus de 720 000€ sur notre budget de fonctionnement au profit de notre budget d'investissement. Le cabinet extérieur chargé de l'analyse financière nous attribue la note AA+ précisant une gestion du budget saine et maîtrisée.

Pour le budget primitif 2025 c'est un budget qui s'équilibre à plus 2 500 000€ en fonctionnement et en investissement. Pour certains des montants hollywoodiens, pour d'autres le signe d'une bonne santé financière et volontariste. Encore une fois la douce musique de dérapage financier peut se faire entendre mais c'est bien tout le contraire qui s'explique dans notre budget. La totalité des projets engagés peut se faire en autofinancement et cela grâce aux subventions que nous sollicitons auprès de nos partenaires et qui nous accordent leur confiance en suivant nos projets. Alors après avoir désendetté la commune en remboursant pendant l'année 2024 intégralement le prêt de plus de 400 000€ contracté en 2022 afin de créer de la trésorerie communale, cette année la commune contractera un nouvel emprunt dans le même objectif, créer de la trésorerie, en attendant que les subventions accordées nous soient versées à la fin des travaux (cela pouvant prendre jusqu'à un an). Alors soyez rassurés nos finances sont au beau fixe.



Au-delà de notre investissement financier, soyez assuré de l'investissement que nous avons dans le dialogue avec nos partenaires institutionnels, cela dans la construction et le respect. C'est ainsi que Cœur de Flandre agglomération qui a la compétence des routes communales reprendra les travaux sur la rue du Lombard et de la Grande Marquette dans sa partie investissement pour 2025. Suite à nos différentes entrevues avec le Département qui a seul la compétence sur les voiries départementales, celui-ci accède à notre demande de réfection de la RD 947. Cette dernière se fera en plusieurs phases en commençant pour l'année 2025 par le secteur de la Langhewaerde. Que chacun de ces partenaires soient remerciés pour leur investissement à nos côtés.

Après un édito bien rempli pour cette lettre municipale, je vous laisse découvrir plus en détail certains points abordés dans les pages suivantes et souhaite à chacune et chacun de vous un bel été, bourgeonnant de vos souhaits et de vos désirs.

LE BUDGET 2025 ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

La commune s'engage au quotidien pour la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie et le développement de ses services. Le budget de la commune s'élève pour cette année à 5,1 millions €, dont 2,5 millions € de fonctionnement et 2,6 millions € consacrés aux investissements.

CHIFFRES CLÉS

- **46 %** : part des charges de personnel dans le budget communal de fonctionnement.
- **605 272 euros** : autofinancement prévisionnel des dépenses d'investissement dégagé par la section de fonctionnement.
- **1,66 millions €** : dépenses prévues pour les futures opérations d'investissement.
- **50 %** : dépenses d'investissement financées par des ressources propres.

TENDANCES

- Pas d'augmentation des **taux d'imposition** en 2025 comme depuis 19 ans.
- Vieux-Berquin reste **faiblement endetté**. La dette de Vieux-Berquin par habitant s'élève à 226 € (À titre de comparaison, les communes françaises de même strate sont endettées en moyenne à 701 € par habitant).
- **Maîtrise des Dépenses**
En 2025, poursuite de la rigueur de la gestion communale au quotidien, maintien du niveau et de la qualité des services rendus aux habitants, constitution d'une épargne pour porter les projets d'investissement du mandat.
- Recherche systématique des **subventions** pour co-financer les investissements (État, Région, Département, Cœur de Flandre aggro...).

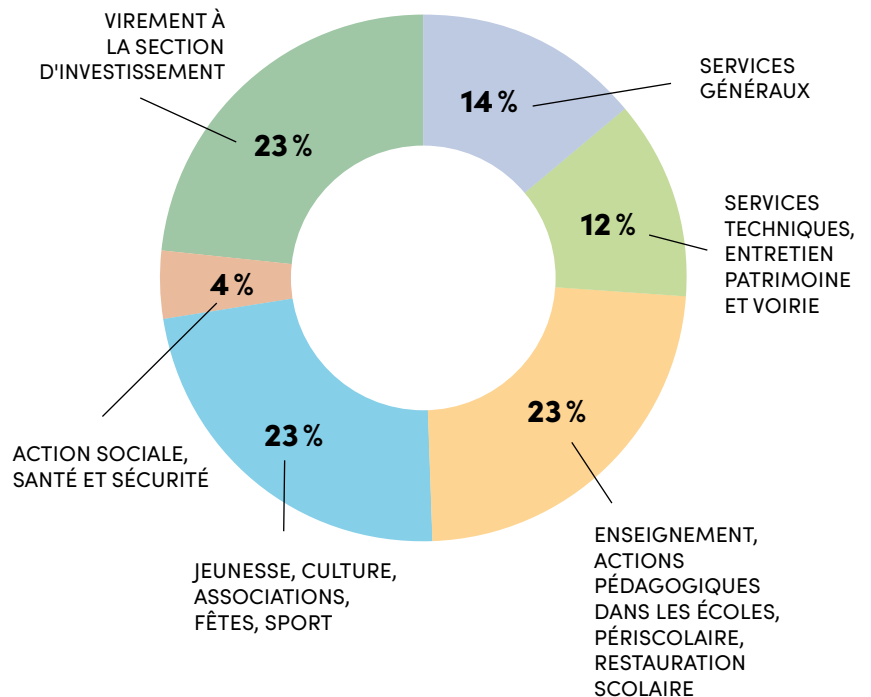
CE QUE PERMET CE BUDGET

Pour poursuivre son développement harmonieux, la commune continuera à investir dans la limite de ses moyens.

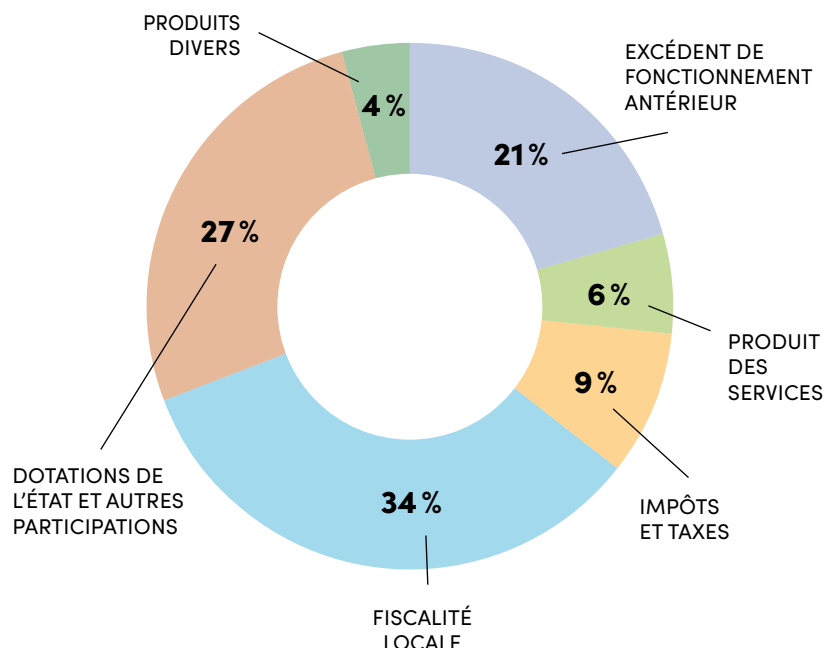
Les principaux projets 2025 :

- **L'aménagement de l'ancienne salle des fêtes** en salles de musique (702 000 €).
- **La construction d'un nouveau bâtiment** pour les services techniques communaux (389 513 €).
- **La réfection du clocher** de l'église St Barthélémy (36 516 €).
- **La rénovation du logement d'urgence** rue de la Mairie (140 000 €).
- **La sécurisation de la RD 947** (19 000 €).
- **La sécurisation d'entrées d'agglomération** : rue du Bois, rue de Bailleul, route d'Hazebrouck ... (34 000 €).
- **Des travaux en régie** pour 59 400 €.

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE PAR DOMAINES D'INTERVENTION



POUR EQUILIBRER LE BUDGET, LA COMMUNE S'APPUIE SUR LES RECETTES

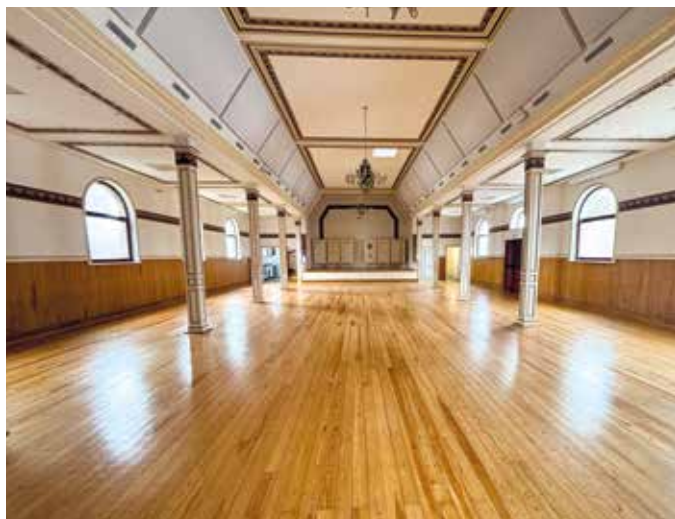


TRAVAUX

Voici une liste non exhaustive de travaux réalisés ces dernières semaines ou en cours dans la commune.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

- **Ponçage et vitrification** du parquet de la Salle des fêtes Le Plessis.
- **Mise aux normes de l'aire de jeux** (abord de la salle des sports) suite à la vérification annuelle effectuée par un organisme agréé.
- **Fabrication d'un banc hexagonal en bois** installé autour de l'arbre de la cour d'école Léonard de Vinci.
- **Poursuite du remplacement** des portes de secours et fenêtres dans les écoles.
- **Poursuite du jointoiment** des murets d'enceinte du jardin du presbytère.
- **Désherbage des 3 cimetières** (sarcluse mécanique motorisée dans les allées, désherbage manuel et traitement biocontrôle au niveau des entre-tombes).
- **Lasure des jardinières bois**, de la porte de l'église de Sec-Bois et de l'abri de jardin de l'école du Drooghout.
- **Nettoyage régulier** du parvis de l'église St Barthélémy.
- **Mise en place d'une barrière sélective et d'une haie** empêchant l'accès des vélos et véhicules motorisés sur le revêtement du city-stade.



→ Ponçage et vitrification du parquet de la Salle des fêtes Le Plessis.



→ Jointoiment des murets d'enceinte du jardin du presbytère.



→ Mise aux normes de l'aire de jeux.



→ Fabrication d'un banc hexagonal école Léonard de Vinci.



→ Remplacement des portes de secours et fenêtres dans les écoles.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- **Après l'installation des panneaux de signalisation sur la RD 947 par l'entreprise T1** (Interdiction de dépasser pour tous les véhicules et vitesse limitée à 30 km/h pour les plus de 3,5 tonnes), une ligne blanche continue matérialisant davantage encore l'interdiction de dépasser a été peinte sur toute la longueur de l'agglomération, rue d'Estaires et rue de la Gare.
- **Diagnostic de l'état des 4 lucarnes hautes en bois du clocher de l'église St Barthélémy réalisé par l'entreprise BT DEKNEUDT** à l'aide d'une nacelle (en vue d'une mise en sécurité avant une prochaine réparation), sécurisation des tourelles au-dessus des cadrans et vérification des fixations des installations de protection contre la foudre. La réfection complète sera réalisée prochainement.
- **Installation de 4 autres barrières de ville (amovibles) devant l'école du Drooghout pour sécuriser davantage la sortie de l'école** (côté garderie et maternelles).
- **Dans la salle de sports, dans le cadre du reclassement de l'ERP en 3^e catégorie** (Salle polyvalente à dominante sportive pouvant accueillir dorénavant 698 personnes en même temps) : création d'une issue de secours supplémentaire en fonds de salle (façade sud), mise en conformité des installations électriques et création d'éclairages de sécurité d'ambiance.



→ Panneaux de signalisation et ligne blanche continue sur la RD 947.



→ Diagnostic de l'état des 4 lucarnes hautes du clocher de l'église St Barthélémy.



→ Salle de sports : création d'une issue de secours supplémentaire.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR NORÉADE (SIDEN-SIAN)

La programmation des investissements envisagés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) a été actualisé par le SIDEN-SIAN et sa régie NOREADE.

Dans le cadre du Plan pluriannuel de programmation des opérations d'investissement 2021-2026, le SIDEN SIAN et sa régie NOREADE ont programmé les travaux de création du réseau d'assainissement collectif dans le hameau de Caudescure en 2025 ou 2026. Ces travaux bénéficieront d'une subvention accordée par l'Agence de l'eau.

54 voire 63 habitations (si extension du projet au sud de la rue de Caudescure) seraient concernées au total (réparties sur les territoires de Vieux-Berquin et Merville) sur plus de 1 200 mètres de linéaire. NOREADE pourrait aussi en profiter pour rénover les réseaux eaux pluviales et eau potable. 6 à 8 mois de travaux seront à prévoir. Un ouvrage de traitement sera en parallèle aménagé dans le fond de la parcelle longeant le cimetière de Caudescure, propriété de NOREADE.

Les riverains concernés seront informés bien en amont des dates officielles de démarrage du chantier. ■



TRAVAUX RÉALISÉS PAR CŒUR DE FLANDRE AGGLO

- **Marquage au sol des passages pour piétons**, lignes blanches stop et bandes jaunes d'interdiction de stationner (voirie communale).
- **Fauchage des accotements de fossés** sur la voirie communale.
- En concertation avec la municipalité, Cœur de Flandre agglo, gestionnaire de la voirie communale, a programmé cette année

les **réfections de la rue du Lombard (2^e partie) et de la rue de la Grande Marquette.**

Par ailleurs, les **nids de poule dangereux** pour les véhicules sont également repris par les services de Cœur de Flandre agglo dès qu'ils sont signalés en Mairie. ■

SÉCURISATION RUE DU BOIS

En réponse à l'inquiétude des riverains subissant les vitesses excessives et le non-respect de la priorité à droite par un nombre important d'automobilistes, la commune a procédé à l'installation d'un panneau clignotant lumineux à Leds de priorité à droite, d'un marquage au sol parfaitement visible et d'un panneau rappelant la limitation de vitesse à 50 km/heure en amont de l'intersection

entre la rue du Bois (RD 188) et la rue du Plessy, à proximité du passage piétons.

À mi-distance entre le pont de la Plaete Becque (entrée d'agglomération) et l'intersection avec la rue du Plessy, un rétrécissement de chaussée sera prochainement aménagé pour faire ralentir tous les véhicules en créant une circulation alternée. ■



→ Installation d'un panneau clignotant lumineux à Leds de priorité à droite et d'un marquage au sol.

TRAVAUX À RÉALISER PAR LE DÉPARTEMENT DU NORD



RD 947, RUE DE LA GARE, LA LANGHEWAERDE

Le Département du Nord a confirmé de manière certaine la réalisation des travaux de réfection demandés à plusieurs reprises par la commune ces derniers mois.

L'accord entre le SIDEN-SIAN et le Département du Nord porte sur la réfection complète du tapis d'enrobé sur la section de 180 mètres linéaires comprise entre l'intersection avec la rue du Christ et la sortie d'agglomération.

Pour un montant total de 90 000 € HT, ces travaux ont été ajoutés au programme initial de travaux de voirie du Département du Nord pour 2025 avec la participation du SIDEN-SIAN pour un montant de 21 000 € HT.

Incluant en ce qui concerne le SIDEN-SIAN une reprise de demi-chaussée du côté pair sur environ 110 mètres linéaires pour 14 000 € HT et la reprise de 7 branchements du côté impair à hauteur de 7 000 € HT, cette nouvelle intervention vise à remédier de manière définitive aux difficultés rencontrées par les riverains.

La Direction de la voirie du Département du Nord a lancé sa consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres global comprenant l'ensemble des travaux de voirie programmés en 2025. Compte tenu des délais administratifs incompressibles dans le cadre des marchés publics, la programmation des travaux est envisagée courant juin, sous réserve du planning de l'entreprise de travaux publics qui sera retenue.

En attendant, jusqu'à la fin des travaux de réfection du tapis d'enrobé, un radar pédagogique fonctionnant à l'énergie solaire a été provisoirement installé de manière bien visible juste après l'entrée du lieu-dit La Langhewaerde.

RD 53, RUE DE SEC-BOIS

L'arrêté d'interdiction de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur le pont enjambant la Plaete Becque, rue de Sec-Bois sur la Route Départementale 53 a été prolongé jusqu'au 5 janvier 2026 par la Direction départementale de la voirie. Les déviations mises en œuvre pour les poids lourds de transport de marchandises, les transports scolaires et les engins agricoles sont maintenues. Il avait été constaté début 2024 un affaissement progressif de la chaussée parallèlement au pont et le Département avait posé des balisages avec dévoiement sur la partie centrale et passage en alternat de circulation sur l'ouvrage d'art pour limiter les doubles sens.

Suite à une inspection effectuée, le service des ouvrages d'art avait pu constater une dégradation importante de la structure du pont, ne justifiant pas une fermeture totale mais des restrictions de circulation. Le pont a été sécurisé par les services du Département du Nord (étalement, renforts). L'ouvrage semble ne plus se dégrader selon les relevés trimestriels effectués.

En début d'année ont été réalisés des travaux de sondages de reconnaissance géotechniques préalables à la réalisation de travaux de renforcement de l'ouvrage de franchissement qui ne seront pas réalisés avant l'année 2026 (délais très longs en raison d'étapes administratives successives incontournables, notamment la déclaration « Loi sur l'eau »).



FRANCE SERVICES

LE CAMION BLEU À VOTRE SERVICE



Le camion bleu vient à votre rencontre pour vous accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, emploi, carte grise, ...).

Retrouvez le bus sur la Grand-Place de Vieux-Berquin, le mardi 10 juin 2025 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. ■

→ N'oubliez pas de prendre rendez-vous

Tél. : 03 59 73 49 50

Mail : flandres.franceservices@lenord.fr

POINT PLUME



UN SERVICE GRATUIT

Vous rencontrez un souci pour rédiger un courrier administratif, des difficultés pour remplir un dossier ou un formulaire.

Alors n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec Madame FOURNIER, membre du Conseil Municipal qui se tient à votre disposition pour vous conseiller ou vous aider dans la rédaction de vos documents. ■

→ Pour cela, il suffit d'appeler le 09 66 82 72 53, pour un rendez-vous sous 24h, en toute discrétion chez vous ou en Mairie.

ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

À BICYCLETTE... VIVE LE SAVOIR ROULER À L'ÉCOLE!

Depuis quelques années, les GS/CP et les CM1 s'initient au *savoir rouler à vélo*.

Les plus jeunes apprennent les différentes parties d'un vélo, travaillent leur équilibre, la maniabilité du vélo et surtout les règles fondamentales de code de la route. Les CM1 clôtureront leur cycle d'apprentissage par une sortie au mois de mai dans la campagne de Vieux-Berquin.

Les GS/GS ont débuté leur cycle d'apprentissage sous un beau ciel bleu. Ils ont adoré et se débrouillent déjà très bien.

Bravo à tous nos jeunes cyclistes! ■



TENNIS : PARTENARIAT CM1/CM2 ET RÉSIDENTS DE L'EHPAD

En route pour un cycle d'apprentissage **TENNIS** pour nos anciens de Vieux-Berquin. Les CM1 et CM2 se sont engagés dans ce partenariat avec grand plaisir! M. Ooghe, professeur et coach de sportifs de haut niveau, encadre les ateliers proposés, à la manière de l'handisport, aidé par l'ergothérapeute et l'animatrice de la Résidence du Plessy. Les résidents ont dit qu'ils avaient gagné lors de cette 1^{re} séance. ■

EN ROUTE POUR LA CAPITALE!

Notre projet historique a fait un grand pas. Nous sommes très heureux de pouvoir envisager nos apprentissages, en vivant cette expérience unique :

- d'être sous l'Arc-de-triomphe, pour le ravivage de la flamme du soldat inconnu,
- de suivre des ateliers pédagogiques (réflexion sur l'étranger et l'histoire des déportés de 39/45),

- ainsi que d'admirer les principaux monuments parisiens vus de la Seine, en bateau-mouche.

Les anciens combattants locaux nous accompagneront en mai, pour cette journée historique!

Notre travail de passeur de mémoire continue... ■



DES COURONNES COMME LA REINE ET LE ROI D'ANGLETERRE EN MS/GS

Le voyage autour du monde se poursuit pour les maternelles/CP de l'école. ■



FAITES DES COURTS... LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE!

Cinéphiles, néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, la fête du court métrage est pour nous! Elle permet de mettre à portée de tous, lors de projections dans le milieu scolaire et bien d'autres lieux, le talent de la création, ainsi que toutes les formes d'écriture, d'art et plus précisément ici, du court métrage.

Du 19 au 25 mars, producteur, productrice, réalisateur, réalisatrice, scénariste, compositeur et compositrice, comédien et comédienne nous ont préparé un *festin en images*! Un petit aperçu chez les CM1, mais les classes de TPS/PS, GS/CP et CE1/CE2 y participent également!

Silence! ... ça tourne! ■

CARNAVAL À LÉONARD DE VINCI

Bonne humeur, danses, déguisements, gaufres, maquillages, joie, amusement... Bref, tous les ingrédients réunis pour faire un joli carnaval. Une belle réussite.

Merci à tous pour ce bel après-midi! ■



ÉCOLE DU DROOGHOUT

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Pour la 4^e année consécutive, l'école a participé à la fête du court métrage. Les élèves de la TPS au CM2 ont pu découvrir des œuvres poétiques, drôles ou engagées.

Une nouveauté cette année : grâce au soutien de la mairie, la fête a pu être ouverte aux familles lors de deux projections le vendredi 21 mars, à 18h pour les plus petits et 19h30 pour les plus grands.

Un moment de partage dans une ambiance familiale !



PEAU NEUVE POUR LE PORTAIL !

Le 22 avril, les architectes du CLEA sont intervenus dans la classe de GS-CP-CE1 pour redécorer le portail de l'école.

Les élèves ont fait des propositions qui ont été compilées par les artistes pour créer un nouveau décor. Les élèves ont peint le portail le vendredi 25 avril.

JE LIS, TU CRÉES, NOUS FABRIQUONS...

Dans le cadre du CLEA, une résidence d'artistes offerte par la CCFI, deux architectes sont venus dans les classes de maternelle et de CE2-CM1-CM2 pour créer une bibliothèque d'école.

Les plus petits ont pu se familiariser avec l'utilisation d'une bibliothèque et les plus grands ont pu découvrir les différentes formes de représentations en architecture avant de modéliser leur bibliothèque idéale.

Les architectes ont ensuite synthétisé les différents travaux pour créer la bibliothèque d'école qui sera construite prochainement par les enfants, avec l'aide précieuse de Xavier et de parents d'élèves qui offrent de leur temps aux enfants ou qui nous offrent le matériel nécessaire.



BAL FOLK

Le 3 avril, un groupe de musique folklorique est venu à l'école pour faire découvrir aux élèves de la TPS au CM2 leurs instruments, leur musique et surtout des danses traditionnelles telles que le pont du Rhône, la danse du bossu ou le cercle circassien... Un moment riche en partage, rires et énergie !



MARCHÉ DE NOËL

Le 20 décembre, l'APE a organisé un magnifique marché de Noël. Outre les productions des élèves, les familles ont pu admirer les créations de nombreux exposants et écouter la chorale d'école. Le père Noël est même venu nous rendre visite.

CARNAVAL

Le 4 mars, les élèves de l'école ont fêté le carnaval. Déguisements, préparation et dégustation de crêpes, danses... Une belle journée festive qui s'est poursuivie le 15 mars avec un défilé dans le hameau et une soirée mémorable organisée par l'APE. À cette occasion, les élèves de GS-CP-CE1 avaient préparé une délicieuse soupe à l'oignon.



UNE VISITE OLYMPIQUE

Le vendredi 17 janvier, Antoine Pérel, médaillé de bronze aux jeux paralympiques de Paris 2024, est venu à l'école pour partager son expérience et répondre aux questions des élèves de CE2-CM1-CM2. Ensuite, il a joué avec eux à une variante du cecifoot. Les élèves avaient les yeux bandés et devaient réussir à intercepter le ballon à grelots lancé par Antoine Pérel pour l'empêcher de marquer des buts.



SORTIE THÉÂTRE EN FAMILLE

Le dimanche 23 mars, l'école a proposé aux élèves volontaires de CE2-CM1-CM2 et leur famille, de se retrouver à l'espace Robert Hossein pour voir la pièce *Kosmos* qui faisait découvrir les mythes fondateurs de la mythologie grecque. Deux artistes talentueuses portaient une pièce drôle, émouvante et poétique. Un moment magique partagé hors temps scolaire et permettant de réunir les membres de l'équipe pédagogique et les familles.



VISITE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le mardi 1^{er} avril, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 se sont rendus à l'EHPAD de Vieux-Berquin pour partager un moment avec les résidents. Ensemble, ils ont joué à des jeux de société ou fait des activités manuelles.



ÉLEVAGE DE PHASMES

Les élèves de la classe de GS-CP-CE1 ont commencé un élevage de phasmes. Ils les observent à la loupe, les dessinent et étudient leur mode de vie.

ÉCOLE **SAINTE MARGUERITE MARIE**

ART THÉÂTRAL

Le projet annuel de l'année 2024-2025 est porté sur les contes et le spectacle vivant.

Nous avons donc eu la chance d'accueillir Marion, notre metteuse en scène, qui est venue durant 3 mois initier les élèves à l'art théâtral. Chaque classe a eu la chance d'avoir un accompagnement riche à raison de 2h par semaine. Grâce à Marion, un spectacle complet composé de 3 contes a été préparé, dans lequel chacun avait un rôle, de la Toute petite Section au CM2.

Durant ces trois mois, les enfants ont pris plaisir, se sont impliqués et ont gagné

confiance en eux à travers ce projet. Certains se sont révélés !

Après 1h de représentation à la salle du Plessis, les familles ainsi que l'équipe éducative se sont retrouvées pour une soirée conviviale et dansante. L'ambiance était au rendez-vous !

La prochaine sortie permettra de découvrir le monde des marionnettes à Tournai.

En fin d'année, nous irons également découvrir le Dragon à Calais et le marais Audomarois. ■



UN MOMENT FESTIF ET CONVIVIAL

Le vendredi 13 décembre a eu lieu le marché de Noël de l'école.

Parents, enfants, équipe pédagogique se sont réunis en fin de journée pour un moment festif et convivial. Les enfants ont pu présenter leurs créations, leur danse et chant de Noël. Différents stands de vente de produits locaux et de créateurs étaient exposés, crêpes, chocolat chaud et vin chaud étaient au rendez-vous. Le Père Noël nous a fait la surprise de venir danser avec nous et chacun a pu prendre une photo avec lui. ■



CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Le vendredi 7 février, a eu lieu le carnaval de l'école. Petits et grands ont sorti leur plus beau costume pour défiler, et danser toute l'après midi !

Merci à la municipalité pour les bonnes gaufres que les enfants ont eu pour le goûter ! ■



ÉTÉ 2025

Les inscriptions sont ouvertes pour l'accueil de loisirs de l'Été 2025 qui accueillera les enfants de 3 à 12 ans, 4 semaines consécutives du lundi 7 juillet au 1^{er} août.

Tu as envie de t'évader pour un voyage autour du monde? Sorties, activités, grands jeux, de nombreuses surprises, sont prévus pour faire passer des moments inoubliables avec nous!

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie et à retourner avant le 6 juin (pas d'inscriptions via le Portail Familles pour cette période).

N'attendez plus, et venez nous rejoindre! ■



→ Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice de l'accueil de loisirs, Marine PIRET, alsh@mairie-vieux-berquin.fr

QUESTIONNAIRE POUR RECENSER LES BESOINS DES ADOS

La municipalité envisage dans un avenir proche de mettre en place des activités pour les adolescents (collégiens) durant les vacances scolaires, avec des horaires adaptés à ce public spécifique.

Afin de mieux les connaître et recenser les besoins en termes d'activités et de loisirs des adolescents de la commune de Vieux-Berquin, nous vous proposons un questionnaire GOOGLE FORMS à remplir en ligne avec votre (vos) ado(s). ■

→ Vous pouvez retrouver le lien vers le questionnaire sur la page Facebook et le site Internet de la Commune (www.mairie-vieux-berquin.fr) ou scanner le QR code ci dessous.



SCANNEZ CE QR CODE



De vos réponses dépendra la mise en œuvre effective de ces activités qui doivent correspondre à une demande.

Nous comptons sur vous! (Le questionnaire qui est anonyme est à remplir jusqu'au 6 juin).

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants a été ravi de présider la cérémonie des Vœux 2025. Ils ont su assumer toute la soirée leurs prestations en faisant revivre les grands moments de l'année, en donnant un nouvel élan de fraîcheur et de jeunesse à la nombreuse assemblée présente, en faisant jouer à un petit quiz et en terminant par la mise à l'honneur des citoyens du village.

Actuellement le Conseil Municipal des enfants travaille afin d'effectuer des recherches sur des bâtiments du village tels que la Mairie, L'Espace Louis Berquin, L'Église, l'école de Sec Bois ainsi que le café « Au Point du jour » de Caudescure. ■



→ Leur Travail sera consultable sur le site Internet de Vieux Berquin grâce au QR code qui sera affiché sur les bâtiments.

AGENDA

→ Mai 2025

- **30 mai au 1^{er} juin**
Jumelage Franco-Allemand
- **31 mai**
Soirée Karaoké et repas
de l'association Caud En Scène

→ Juin 2025

- **5 juin**
Repas du Club de la Gym
Détente et Loisirs
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **7 juin**
Gala de danse You Move
(Salle des Sports)
- **7/8/9 juin**
Tournois de Pentecôte
Football Club Berquinois (Stade)
- **14 et 15 juin**
Kermesse de l'école du Drooghout
(Salle des fêtes de Sec-Bois)
- **15 juin**
Brocante de Caudescure

- **21 juin**
Fête de l'école Léonard de Vinci
(Salle des Sports)
- **21 juin**
Fête de l'école Ste-Marguerite Marie
(École Ste-Marguerite Marie)
- **21 juin**
Fête de la Musique
Comité des Fêtes de Sec-Bois
- **22 juin**
Tournoi de Football du FCB
(Stade)
- **23 juin**
Assemblée Générale
Club de Karaté Shindokai
(Espace Louis de Berquin)
- **24 juin**
Assemblée Générale You Move
(Espace Louis de Berquin)
- **29 juin**
Fête de la Libération - Municipalité

→ Juillet 2025

- **2 juillet**
Banquet des Aînés - Municipalité
(Salle des fêtes Le Plessis)

- **4 au 7 juillet**
Ducasse du Centre Bourg
Comité des fêtes
- **13 juillet**
Retraite aux Flambeaux
Feu d'artifice offert par la municipalité
- **14 juillet**
Festivités du 14 juillet
par le Comité des fêtes
- **19 et 20 juillet**
Ducasse de Sec-Bois
Comité des fêtes de Sec-Bois
- **30 juillet**
Repas du Club Détente et Loisirs
(Salle des fêtes : Le Plessis)

→ Août 2025

- **15 Août**
Assomption fête Mariale
- **23 et 24 août**
Les vieilles mécaniques d'en Flandres
Rétro-Tracto Sec-Boisien
- **30 août**
Kermesse des Associations
Municipalité

RESTAURATION SCOLAIRE

UN GAIN EN AUTONOMIE

Depuis septembre 2024 et à la demande de la Commune, la cantine scolaire a été transformée en self par notre prestataire de service API.

De ce fait, les enfants ont gagné en autonomie puisqu'ils se servent en entrées et desserts, et vont ensuite chercher leur plat principal. Ils débarrassent leur plateau, et trient leurs déchets ; un moyen de mieux lutter contre le gaspillage alimentaire.

Depuis Janvier 2025, c'est Jonathan LEMIERE, chef cuisinier API qui gère le quotidien aidé par Dorine et Mélanie.

Marine et Aurélie se chargent de la surveillance des petits et des grands. ■



MUNICIPALITÉ

GOÛTER DES AÎNÉS

Le traditionnel Banquet des Aînés aura lieu le mercredi 2 juillet 2025 à la salle des fêtes Le Plessis et sera animé par Véronique Orchestra de Bailleul.

D'ici là, prenez soin de vous ! ■

EHPAD

LA RÉSIDENCE DU PLESSY



→ Le 5 décembre 2024

Après-midi animé par la Chorale du doux Berquin en clôture du marché de Noël.

→ Le 16 décembre 2024

Chants de Noël avec les enfants les classes de CP ET CE1 de l'école Léonard de Vinci.

→ Le 25 janvier 2025

La municipalité présente ses Vœux et offre les galettes des rois. L'animation a été confiée à la Country de Neuf-Berquin.

→ De février à juin 2025

Cours de tennis adaptés aux handicaps avec la participation des classes de CM1 et CM2 de l'école Léonard de Vinci, séances encadrées par les professeurs de sports du Pôle santé.



→ Le 25 avril 2025

Chants et travaux manuels proposés par les élèves de l'école du Droghout.

→ Lotos tous les 15 jours

organisés par l'association Résidents Plus. ■

LIEU RESSOURCE

LE BUS DES 1000 PREMIERS JOURS

Les 1000 premiers jours désignent la période qui court de la grossesse (à partir du 4^e mois) jusqu'aux 2 ans de l'enfant. Cette période est essentielle pour le développement physique, émotionnel et social de l'enfant.

Vous êtes parents ou futurs parents ? Un nouveau lieu ressource gratuit vient à votre rencontre une fois par mois depuis le début d'année : Le Bus des 1000 premiers jours. Ce projet vise à soutenir et accompagner la parentalité sur le territoire de l'agglomération Cœur de Flandre.

Prochains passages du bus sur le parking mutualisé le mercredi 28 mai et 11 juin de 13h15 à 16h30 (puis le mercredi les semaines paires). ■

→ Plus d'infos sur www.ca-coeurdeflandre.fr et par courriel : 1000jours@ca-coeurdeflandre.fr



L'ESCAPADE, RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES EN CŒUR DE FLANDRE

La médiathèque de Vieux-Berquin fait partie du réseau L'Escapade, réseau de médiathèques en Cœur de Flandre.

Chaque adhérent de la médiathèque de Vieux-Berquin a accès à l'ensemble des médiathèques du réseau et à leurs documents. Près de 350 000 documents disponibles.

Certaines collections particulières, comme le Lire Facile, les livres « Dys », adaptés aux personnes dyslexiques, mais également un fonds d'ouvrage en flamand.

L'adhésion au réseau permet de bénéficier :

- Un abonnement gratuit,
- La possibilité d'emprunter 12 documents (livres, CD, DVD et jeux de société...) pour une durée d'1 mois, renouvelable 2 fois,
- Une carte unique qui permet de choisir son lieu de retrait ou de dépôt des documents dans l'une des 45 structures du réseau,
- d'un accès à un service de presse en ligne Via Cafeyn,
- d'un accès à un site de formations en ligne Skilleos,
- d'un compte utilisateur et au catalogue du réseau via BibEnPoche,
- d'un système de réservation en ligne 24h/24h via le portail internet ou l'application mobile,
- d'un système de navettes documentaires composé de 2 circuits,
- de nombreuses animations tout au long de l'année (Printemps des Poètes, Nuit de la lecture, Festival Partir en Livre, ...) Les dates et informations sur ces animations sont disponibles à la médiathèque, sur la page AGENDA du site internet de la commune de Vieux-Berquin et sur le site mediathequesenflandre.fr



- **Le samedi 22 mars 2025**, une initiation aux échecs a eu lieu à la Médiathèque de Vieux-Berquin en partenariat avec le CANM d'Hazebrouck.

Prochaine animation :

- **Le mercredi 18 juin 2025 à 15h30**, rencontre avec une conteuse & auteure-artiste jeunesse, Marie-Colette Ferreira. Dédicace et présentation de ses ouvrages.

→ La Médiathèque de Vieux-Berquin est ouverte

- le Mardi de 16h00 à 19h00,
- le Mercredi de 14h00 à 19h00,
- le vendredi de 16h00 à 19h00,
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Email : mediatheque@mairie-vieux-berquin.fr

Téléphone : 03 28 43 55 47

L'Escapade : www.mediathequeenflandre.fr

ASSOCIATIONS

YOU MOVE

Votre enfant aime la danse, alors You Move est fait pour lui, contactez-nous pour faire 2 séances d'essais à la rentrée de septembre et connaître les modalités d'inscription.

Nous proposons des cours de danse pour les enfants à partir de 3 ans mais aussi pour les adultes, ainsi que des cours de Kangoo jump, step et Pilate au mur.

Nous vous attendons nombreux pour de nouvelles aventures et si vous souhaitez avoir un aperçu de ce qu'est You Move, venez prendre vos places pour assister au gala qui se déroulera le 7 juin 2025 à la salle des sports de Vieux Berquin.

→ Contact : Jennifer Forrez - Tél : 06 46 14 37 72

KRAV MAGA SELF DÉFENSE

Le Krav Maga est une méthode moderne de SELF DEFENSE où l'on apprend à se défendre contre tous les types d'agressions : une baffe, un coup de couteau, tout ce qui peut arriver en situation réelle. Cette discipline est accessible à tous, femme et homme dès 15 ans. Les cours ont lieu de septembre à juin, essai gratuit tout le mois de septembre.

Horaire : lundi de 18h30 à 20h et mardi de 19h à 20h30

Lieu : complexe sportif, rue Lemire

→ Contact : contact@krav-maga-vieux-berquin.fr
Tél : 06 98 38 98 45

LE HAMEAU DE CAUDESCURE

L'association « Le Hameau de Caudescure » située sur les communes de Vieux-Berquin et Merville vous propose :

- **Le 15 juin 2025 :** Brocante, Marché local, Exposition de tracteurs anciens et de motos, Marché et campement Médiéval.

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Riche de ses 166 Adhérents, le Club Détente et Loisirs était content de se retrouver le 7 janvier pour la traditionnelle galette des rois. Lors de l'assemblée générale du 29 janvier suivi du traditionnel repas a été dévoilé les moments forts de cette année 2025.

- Continuité des jeux de cartes le mardi et gymn le jeudi, jeux de cartes le jeudi tous les quinze jours à Sec-Bois.
- **Sortie à Dinant le 15 mai.**
- Une autre sortie est prévue le 11 septembre, il reste de la place, se rapprocher de M. Basile au 06 45 05 16 90.
- **Le 5 juin** marché de la gymn suivi du repas Salle des fêtes Le Plessis.
- **Mercredi 30 juillet** repas de clôture avant les vacances.

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de l'ASTT Vieux Berquin vous accueille à la salle des sports communale.

- Le mercredi en section « compétition » adulte de 17 à 21h.
- Le vendredi en section « loisir » à partir de 17h pour une activité sportive légère, conviviale et accessible à tous les adultes.



TÉLÉCOMMUNICATION

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours en France, au travers de grands chantiers pour apporter l'internet à Très Haut Débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers du téléphone et de l'ADSL vers les nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroule progressivement, par lots annuels. Dans ce contexte, la commune de Vieux-Berquin a été présélectionnée pour intégrer le lot n°4 de fermeture du réseau cuivre dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2028.

Cela signifie que d'ici là, si vous ne l'avez pas encore fait, vous devrez vous abonner à la fibre optique avec un téléphone fixe fonctionnant avec une box (abandon de l'ADSL et de la prise de téléphone murale de votre logement). Il n'y a pas d'urgence, vous avez encore plus de 2 ans pour le faire.

Quelle que soit votre situation, vous restez libre de choisir l'offre de l'opérateur de votre choix, que ce soit votre opérateur actuel ou un autre. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous renseigner et de consulter les différentes offres existantes avant de prendre votre décision.

→ Si vous pensez être victime d'un démarchage abusif, vous pouvez effectuer un signalement sur <https://signal.conso.gouv.fr/fr/demarchage-abusif>

LITIGES

CONCILIATEUR DE JUSTICE



La commune est régulièrement saisie de litiges et troubles de voisinage qu'elle n'a pas vocation à régler. Dans les situations les plus compliquées, il peut être utile de tenter la conciliation de justice.

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends, souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».

→ Pour rencontrer le conciliateur, vous pouvez vous adresser au Point d'accès au Droit d'Hazebrouck (03 28 43 44 23), à l'Espace Service Public de Bailleul (03 28 50 36 20) ou au Point d'accès au Droit de Merville (03 28 48 20 22).

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

La démission d'un premier adjoint au maire est un événement significatif dans la vie d'une commune, reflétant souvent des divergences internes. Choisi et nommé par le maire par intérim il y a 2 ans, sa démission a été communiquée aux élus lors du dernier Conseil municipal, le 02 avril 2025. Cette démission intervient 1 an avant la fin du mandat et confirme une instabilité notoire dans l'équipe majoritaire. Il est important que ce départ soit clairement communiqué sans faux-semblants à l'ensemble des habitants de notre commune.

L'été approche, et avec lui, son lot de festivités et de moments de partage au sein de notre commune ! Nous vous encourageons vivement à profiter des différentes manifestations organisées : marché nocturne, fête de la musique, fêtes d'école, ducasses, Retro-tracto et bien d'autres ... Ces événements sont autant d'occasions de se retrouver et de renforcer le lien social. Merci aux organisateurs et aux bénévoles sans qui ces moments n'existeraient pas. L'équipe vous souhaite de passer un bel été.

N'hésitez pas à venir nous faire part de vos remarques. Notre équipe (élus et non-élus) est toujours mobilisée pour échanger sur les sujets communaux importants et l'avenir de ceux-ci.

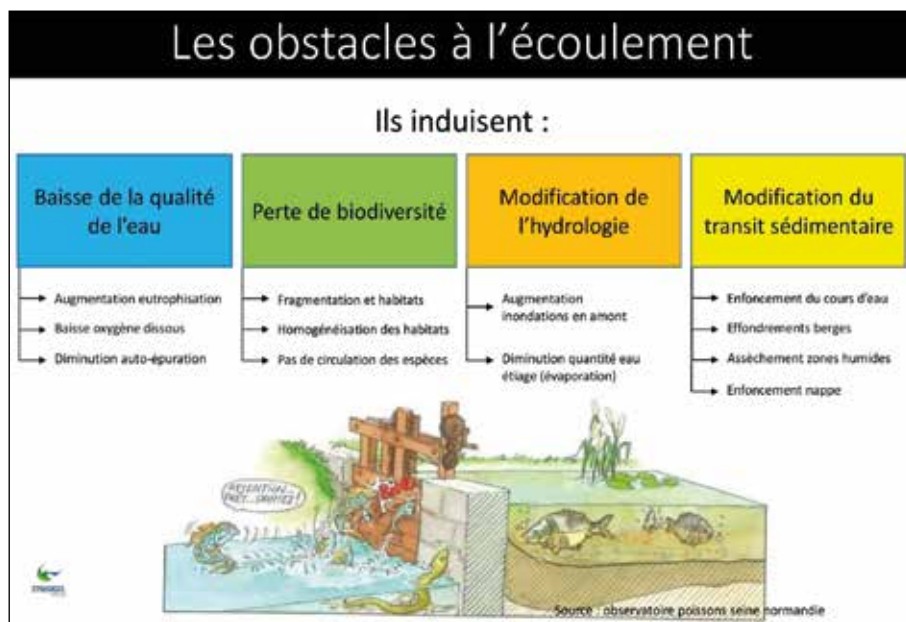
Rédigé le 25 avril 2025 suivez-nous Facebook sur notre page «#Agissons ensemble pour Vieux-Berquin dès aujourd'hui».

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Infoly.fr est un dispositif de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau et au risque d'inondation développé par le Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (Symsagel).

Depuis janvier 2020, y sont régulièrement proposés des contenus informatifs, pédagogiques et des outils pour échanger avec des spécialistes. Son déploiement sur internet et les réseaux sociaux à destination des habitants du Bassin Versant de la Lys est rendu possible grâce à l'ensemble des acteurs du territoire, plus de 240 structures adhérentes, pour plus de 700 000 internautes sensibilisés. Nous y retrouvons les communes www.infoly.fr/#le-territoire, institutions et associations www.infoly.fr/#les-partenaires

Les thématiques abordées : connaître les bonnes pratiques en gestion de la ressource en eau, sur la prévention du risque d'inondation, comprendre le territoire et la différence entre les villes en amont et en aval du bassin de la Lys, l'explication des ouvrages implantés sur la zone mais aussi des témoignages d'élus, d'experts et de sinistrés...



Cet hiver, 169,5 km de rivières ont été entretenus par le Symsagel, avec le soutien de l'Agence de l'eau et pour le compte de ses partenaires.

Résultats marquants :

- 289 embâcles dégagés,
- 310 arbres malades ou dangereux abattus,
- 2 695 m d'élagage,

- 3780 m de débroussaillage et fauchage.
- 665 m de faucardage

Des interventions essentielles pour :

- garantir l'écoulement des eaux.
- prévenir les inondations.
- préserver la biodiversité.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

DESTRUCTION DES CHARDONS



Il est rappelé que l'arrêté municipal permanent n° 2010-086, visant l'arrêté préfectoral permanent en date du 8 juin 2004, rend obligatoire la destruction des chardons des champs (*Cirsium arvense*) sur l'ensemble des terrains, clos ou non, de la commune de Vieux-Berquin. L'échardonnage est à effectuer au cours du printemps et de l'été par voie mécanique, et doit être terminé avant leur floraison, au plus tard le 14 juillet de chaque année.

En cas de défaillance des occupants, la commune pourra faire procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés, sans préjudice des sanctions prévues par le Code Rural.

ACCOMPAGNEMENT

COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le SMICTOM des Flandres accompagne gratuitement les communes, bailleurs, copropriétés, associations et habitants souhaitant mettre en place un site de compostage partagé dans un quartier.

→ Plus d'informations sur le site internet du SMICTOM des Flandres www.smictomdesflandres.fr ou par téléphone au 03 59 68 40 60



Compostage partagé

Candidatures ouvertes

Entre voisins : en résidence, en appartement, dans un quartier...
Vous souhaitez transformer vos déchets alimentaires en compost ?
Le SMICTOM des Flandres vous accompagne dans ce projet !

Réduction de 30% de vos ordures ménagères

Economique et écologique !

Convivialité, partage, lien social

Accompagnement gratuit

Formation des habitants

Animations diverses

Maîtrise des factures

Compost utilisable sur place

Plus d'informations sur le site internet du SMICTOM des Flandres ou par téléphone au 03 59 68 40 06.

NUISANCES SONORES

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scie mécanique ... doivent être effectués en respectant strictement les créneaux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- **Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- **Le dimanche et jours fériés** de 10h00 à 12h00.



TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

Les services de la Mairie sont régulièrement sollicités pour des conflits de voisinage à ce sujet.

La taille des haies et des arbres est plus qu'une simple tâche de jardinage. C'est un acte de respect envers la communauté et les voisins, encadré par des règles précises. En les respectant, vous contribuez à un environnement plus agréable et harmonieux pour tous.

→ Les Règles de Taille près de la Voie Publique

Lorsque vos haies bordent une voie publique, certaines règles doivent être suivies pour garantir la sécurité et le confort de tous :

- **Hauteur Maximale** : Selon le code de l'urbanisme, la hauteur des haies ne doit pas gêner la visibilité des automobilistes ou des piétons. En général, elle doit être inférieure à 2 mètres près des intersections et des passages piétons.
- **Propreté** : Les déchets de taille ne doivent pas être laissés sur la voie publique. Il est important de les ramasser et de les éliminer correctement.
- **Accès Libre** : Les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs ou les routes, permettant ainsi une circulation libre et sécurisée.



→ Les Règles de Taille vis-à-vis des Voisins

La bonne entente avec les voisins passe aussi par le respect des règles de jardinage. Voici quelques points clés :

- **Distance de plantation** : Les arbres et haies doivent être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite séparative si la hauteur de plantation ne dépasse pas 2 mètres. Pour les haies dépassant cette hauteur, la distance doit être d'au moins 2 mètres.
- **Hauteur Limite** : En l'absence de réglementation locale spécifique, les haies plantées à moins de 2 mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.
- **Entretien régulier** : Il est de la responsabilité du propriétaire d'entretenir ses haies pour éviter qu'elles ne causent des nuisances à ses voisins, telles que l'ombre excessive ou la chute de feuilles.

RÉGLEMENTATION

POINT D'APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Au Printemps et durant l'Été, le Point d'apport volontaire des déchets végétaux situé derrière la salle de sports est ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 (Fermé le dimanche et jours fériés).

Merci d'y déposer exclusivement vos résidus de tontes de gazon, feuilles, fleurs, tailles d'arbustes et de haies dans la benne prévue à cet effet.

Des dépôts sauvages de gravats, résidus de chantier, parfois amiantés, sont parfois constatés à proximité de cette aire. Les auteurs de ces infractions sont systématiquement identifiés grâce aux caméras de vidéoprotection installées dans la zone. Ils sont rappelés à l'ordre et contrainsts de venir récupérer les gravats qu'ils ont déposés. Un dépôt de plainte est effectué en l'absence de réaction.

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Veuillez vous rendre dans l'une des déchetteries gérées par le SMICTOM des Flandres pour vous débarrasser de vos encombrants, matériaux, gravats ...



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Pour vivre un engagement citoyen au service des autres, en marge de votre métier, de vos études ... Osez franchir le pas, devenez sapeur-pompier volontaire !

Vous êtes disponible, vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans, vous résidez légalement en France et jouissez de vos droits civiques, vous remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique, vous savez nager et êtes à jour de vos vaccinations ? Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?



→ Vous pouvez faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation) au Centre d'Incendie et de Secours de Vieux-Berquin.

PETITE ENFANCE

MICRO-CRÈCHE LES COCCINELLES

Le projet de micro-crèche soutenu par la Commune et porté par mesdames Sandrine Sion et Christelle Luère, déjà gestionnaires de la Micro-crèche « Les Coccinelles » (ouverte depuis janvier 2022 à Saint Jans-Cappel) se concrétise avec l'acquisition d'une habitation située au 1 résidence du Bois à Vieux-Berquin qui sera transformée pour répondre aux normes d'accueil en vigueur.

Le permis de construire a été déposé le 31 janvier 2025. Les quelques travaux d'aménagement seront réalisés dès l'obtention du permis de construire. L'ouverture est programmée au plus tard en début d'année 2026.

L'objectif sera d'accueillir jusqu'à 12 enfants simultanément, âgés de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école. Comme à Saint Jans-Cappel, la pédagogie sera axée sur la nature.



La structure sera ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sauf jours fériés. Les locaux ont été validés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Il est possible dès à présent de faire une demande de pré-inscription.

→ Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le projet et la future structure sur www.microcrechelescoccinelles.fr

Contact : contact@microcrechelescoccinelles.fr



LOCATION

SALLE DES FÊTES LE PLESSIS

La salle des fêtes Le Plessis acquise en 2024 par la commune peut accueillir dans des conditions optimums jusqu'à 220 personnes assises.

Même si les associations vieux-berquinoises sont prioritaires dans son occupation, elle est ouverte à la location pour les particuliers et les professionnels, et ce à des tarifs très attractifs (en comparaison de ceux du secteur privé).

→ N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie sur les conditions de location de cette salle modulable disposant d'une cuisine, particulièrement adaptée pour un évènement familial, mariage, profession de foi, fête d'anniversaire ...



→ LA FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE



→ COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 1918



→ LA FÊTE DE LA SAINTE-BARBE



→ LE GOUTER DES AINÉS



→ LA GALETTE DU CUB DÉTENTE ET LOISIRS



→ LES FÊTES DE NOËL



→ LE SPECTACLE DE NOËL



→ MARCHÉ DE NOËL DU CUB DÉTENTE ET LOISIRS



→ MARCHÉ DE NOËL - CAUDESCURE



→ LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

→ OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE À CAUDESCURE



→ LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

UN VOYAGE DANS L'HISTOIRE D'HAZEBROUCK



SÉBASTIEN BEUN PRÉSENTE SON NOUVEL OUVRAGE

Le 5 décembre dernier, le salon d'honneur de la mairie d'Hazebrouck a été le théâtre d'un événement marquant pour les amateurs d'histoire locale. Sébastien Beun, historien passionné et habitant de Sec-Bois, y a officiellement présenté son nouvel ouvrage intitulé *Hazebrouck, son histoire et ses maires de la Révolution à nos jours*. Cet événement a réuni une assistance nombreuse, comprenant le maire actuel Valentin Belleval, président de la communauté de communes de Flandre Intérieure et vice-président de l'association

des maires du Nord, Paul Blondel, ancien maire, de nombreux élus actuels et passés, mais aussi plusieurs familles d'anciens maires, dont l'une avait fait le déplacement depuis Paris.

UNE PLONGÉE UNIQUE DANS DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE MUNICIPALE

Ce livre de 272 pages offre une plongée captivante dans l'histoire d'Hazebrouck, racontée à travers l'histoire de ses maires, depuis la période révolutionnaire jusqu'à nos jours. Riche en anecdotes, il comprend de nombreuses illustrations, dont deux portraits inédits de Louis Warein, qui a exercé ses fonctions de 1822 à 1835, ainsi que plusieurs clichés de Louis Houvenaghel, maire de 1870 à 1877 et propriétaire d'une grande brasserie située en bas de la rue du Rivage. Chaque chapitre présente une biographie approfondie des maires et dresse le bilan de leurs mandats, offrant ainsi une perspective éclairante sur l'évolution de la ville au fil du temps.

UN ÉVÉNEMENT MARQUANT

La présentation officielle a suscité un grand enthousiasme. « Cet ouvrage est une véritable mine d'or pour quiconque s'intéresse à l'histoire



d'Hazebrouck et de ses habitants. Il retrace non seulement les grandes lignes de la vie municipale, mais également les défis auxquels chaque maire a dû faire face », a déclaré un ancien élu présent lors de l'événement. ■

Ce livre, le cinquième de l'auteur, est le fruit de très longues années de recherches : « J'ai souhaité rendre hommage à ces hommes qui ont contribué à façonner notre ville, mais aussi apporter des informations inédites sur des périodes et des événements de l'histoire d'Hazebrouck jusqu'ici méconnus. Parmi ces faits, on peut citer l'occupation de la ville par les troupes anglaises de 1816 à 1818, assez compliquée, ou encore la grande panique qui s'empara d'Hazebrouck le 30 décembre 1870, quand certains prétendirent que les Prussiens étaient aux portes de la ville. »

80 ANS DE LA LIBÉRATION

LIBÉRATION DE VIEUX BERQUIN

Les commémorations de la libération de Vieux-Berquin qui eurent lieu les 6 et 14 septembre derniers furent une belle et grande réussite. Suivirent l'exposition proposée par l'association Histoire Locale ainsi que l'exposition des tableaux de la Coupole qui ont intéressé adultes et enfants des écoles.



Viendra la clôture des cérémonies de la libération de Vieux Berquin. Elle aura lieu le dimanche 29 juin 2025 à Vieux Berquin.

Une cérémonie Officielle se tiendra en fin de matinée, l'après-midi commencera sous un air dansant suivi d'un défilé de véhicules Militaires, avec de nombreux Drapeaux, en présence de l'Harmonie Municipale ainsi que des sapeurs-pompiers. ■

La Journée se prépare,
un programme vous sera
communiqué ultérieurement
**Retenez cette date, nous vous
attendons nombreux !**

MISE À L'HONNEUR

MÉDAILLES DU TRAVAIL



Le 1^{er} mai : mise à l'honneur des récipiendaires :

Monsieur le Maire a remis les médailles d'argent et de Vermeil à Monsieur Yves DELSINNE et la médaille d'argent à Monsieur TERRIER en présence de la Municipalité.

Félicitations à eux ! ■

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET COMMUNAL!

Lancement d'une nouvelle ère pour la communication de Vieux-Berquin !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le nouveau site officiel de la commune de Vieux-Berquin est en ligne.

Vous pouvez le découvrir à l'url suivant :
www.mairie-vieux-berquin.fr

Plus moderne, plus intuitif et plus pratique, ce nouvel outil vise à faciliter les recherches et démarches des habitants et usagers du territoire. Ce site est conçu pour être accessible et garantir une navigation fluide et sécurisée.

Les habitants pourront accéder à une multitude d'informations, allant des actualités locales, aux événements à venir, en passant par les services administratifs et le patrimoine communal.

Vous y retrouverez vos accès rapides habituels vers le Portail Familles, vos démarches administratives, les publications municipales, les délibérations du Conseil municipal, l'agenda des manifestations.

Ce nouveau site propose également de nombreuses améliorations et fonctionnalités (formulaire de contact, annuaire...)

Dans un monde de plus en plus connecté, la municipalité de Vieux-Berquin souhaite franchir un pas de plus vers la modernité avec le lancement de ce nouveau site internet communal.

Un pas de plus vers une administration plus transparente et accessible pour ses utilisateurs mais aussi une étape importante dans l'engagement de la municipalité à utiliser les nouvelles technologies pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants. ■

RÉVISION DU PLUI-H DONNEZ VOTRE AVIS!

Le conseil communautaire du 17 septembre 2024 a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cœur de Flandre agglomération dont l'approbation est prévue au 1^{er} trimestre 2028.

Pourquoi réviser le PLUi-H? Afin de l'adapter aux nouvelles réglementations et de répondre aux enjeux environnementaux en repensant l'aménagement du territoire.

Le PLUi-H intervient dans notre quotidien et participe à la qualité du cadre de vie en Cœur de Flandre : protection du patrimoine naturel, aménagement des espaces publics, cheminements (piétons, cyclables...) et zones économiques, construction de nouveaux logements, préservation des terres agricoles. Que l'on soit habitant, élu, entreprise ou agriculteur, nous sommes tous concernés.

→ **Vous souhaitez contribuer à l'élaboration du projet de PLUi-H révisé? La participation est ouverte jusqu'à l'été 2027.**

- Via un registre dématérialisé
- Par courrier
- Sur rendez-vous avec le service planification de Cœur de Flandre agglomération au 03 74 54 00 59.

Kermesse des ASSOCIATIONS

**LE SAMEDI 30 AOÛT 2025
DE 10H À 16H**

*Terrain de football
et parking de la salle des fêtes*

**Restauration sur place
Démonstrations - Animations - Buvette**

CŒUR de FLANDRE AGGLO

Révision du PLUi-H
Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat

**Concertation jusqu'à l'été 2027
Donnez votre avis!**

Informations et modalités de participation :
www.ca-coeurdeflandre.fr/
revision-du-plui-h-donnez-votre-avis

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Directeur de la publication : Pierre-Louis RUYANT ■ **Rédacteur en chef :** Régis VANDAMME ■ **Comité de rédaction :** Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Patricia SIMON, Antoine LIEFOOGHE, Pierre BACQUET, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin, Adobe Stock ■ **Création graphique :** Jean-Christophe BATTESTI ■ **Impression :** 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours

Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 Vieux-Berquin - **Téléphone :** 03 28 42 70 07 - **Courriel :** contact@mairie-vieux-berquin.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).

www.mairie-vieux-berquin.fr - Commune de Vieux-Berquin